

# LA BALISE DIPLOMATIQUE

## CAPSULES RÉTROSPECTIVES



N°01

AMRI LYON III

# L'ÉQUIPE

## CO-DIRECTEURS

Clément WAGNON

Sarah BIBAL

Wallen GHEMMOUR

## RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES

Cumba DIALLO

Benjamin SIGAUD

Julie BOUDJEMAI

Théo ALEJANDRE

Nina LAFON

## FONDATRICE

Marine BUSSON

## CONCEPTION COUVERTURE

Laura ALMEIDA



Retrouvez l'ensemble de La Balise Diplomatique sur le site : <https://amrilyon3.com/nos-revues/>

# À PROPOS

La Balise diplomatique est une création de nos étudiants du Master Relations internationales à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, en lien avec leur association, l'AMRI – Association du Master Relations internationales. Ces étudiants, dûment sélectionnés à l'entrée du Master 1 tronc commun, se répartissent en différentes spécialités (« Parcours ») en Master 2 (Défense, Diplomatie, OIG-ONG, Intelligence stratégique et gestion de crises, Expertise et risques du développement à l'international, Francophonie). Ils suivent des cours magistraux et des travaux dirigés ; on les prépare à des stages et à des mémoires de recherche ou de stage. Ils font aussi œuvre personnelle, de leur propre initiative, encouragée par le corps enseignant et les responsables de Parcours.

Parmi cette implication autonome et originale, figure la Balise diplomatique. Les étudiants y apprennent à analyser les événements internationaux, à les décrypter, à se documenter pour mieux les comprendre et en rendre compte, à rédiger des articles concis mais denses, toujours instructifs, recoupant ou non les matières enseignées en Master. Ces événements, ils les choisissent, par grille thématique ou, surtout, par aire géographique. L'objectif est de réaliser un tour du monde diplomatique à échéance régulière, à travers une revue étudiante qui se tient à mi-chemin entre la publication académique et la presse spécialisée. Nos étudiants se font donc experts en herbe et journalistes en herbe. Raymond Aron excellait dans cet art d'écrire des papiers courts sur l'actualité de manière à saisir intellectuellement cette dernière en lui donnant sens et perspective. Voilà un modèle très ambitieux. Il a de quoi stimuler nos étudiants et leur Balise diplomatique.

**David Cumin**

MCF (HDR)

Directeur du Master RI



# LA NOUVEAUTÉ

Bonjour à tous,

La **Balise Diplomatique** fait sa rentrée. Vêtue de son nouveau costume, composée de fougueux rédacteurs autant brillants que soucieux de vous ravir, cette revue a à cœur de vous relater les victoires, les maux et les espoirs que notre monde gagne, subit et aspire.

Cette rentrée marque aussi le lancement de notre podcast **Diplo'Docus**. Constitué de plusieurs rubriques, ses animateurs vous proposent de revivre les discours qui ont marqué notre histoire, de débattre autour de sujets brûlants et enfin d'approfondir des questions d'actualités. Le Grand Oratoire, le Bureau des controverses, ou le Focus Balisé ces formats sauront stimuler votre curiosité.

Disponibles sur les plateformes *Spotify*, *ApplePodcast* et *Deezer*, ne manquez le premier épisode. Il vous propose de revenir sur ce 13 novembre 1974. Nous sommes au siège des Nations Unies, New York. Plus précisément dans la prestigieuse salle de réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies. A la tribune, un homme s'apprête à prendre la parole. Il va prononcer l'un des discours les plus marquants de l'histoire contemporaine internationale. Il y a cinquante ans Yasser Arafat tenait dans ses mains un rameau d'olivier et un fusil de révolutionnaire, depuis le 7 octobre 2023 ses mots raisonnent à nouveaux dans nos esprits.



# L'EDITO DES DIRECTEURS

La Balise Diplomatique innove en 2025 avec le lancement de son nouveau format, intitulé **Capsules rétrospectives**. Ce format a pour ambition de revenir sur les événements qui ont dominé l'actualité internationale à la fin de l'année 2024, en adoptant une approche résolument transversale. **Capsules rétrospectives** s'intéresse à des thèmes ayant couverts plusieurs régions du monde, afin de mettre en lumière des enjeux globaux.

Si ces faits ont marqué l'année 2024, ils continuent de résonner en 2025, avec des répercussions durables sur les relations internationales, les politiques économiques, les questions de sécurité et les défis environnementaux.

À travers ce nouveau format, La Balise Diplomatique invite ses lecteurs à une réflexion sur des enjeux d'aujourd'hui, qui, nés dans le contexte de 2024, continuent à marquer de leur empreinte les relations internationales en 2025. Exercice de mémoire, **Capsules rétrospectives** cherchent à comprendre comment les événements d'hier façonnent les décisions de demain.

---

Pour commencer, cette première Capsule rétrospective revient sur la 29e Conférence des Parties (COP 29) et les défis majeurs qu'elle soulève pour le climat et la biodiversité à l'échelle mondiale. À travers plusieurs perspectives, nous analyserons les tensions et les enjeux qui ont marqué cet événement.

Le continent africain se trouve confronté au mirage des promesses climatiques, souvent non réalisées, alors que les impacts du réchauffement climatique sont de plus en plus visibles. La réélection de Donald Trump a également influencé les négociations climatiques, ravivant les divisions internationales. Par ailleurs, l'alliance inattendue entre Javier Milei et certains acteurs de la COP 29 soulève des questions sur les alignements idéologiques dans les discussions climatiques.

La participation des Talibans à la conférence a mis en lumière les risques climatiques spécifiques auxquels l'Afghanistan est confronté, tandis que la France, en ratifiant le traité BBNJ, a été saluée comme un leader dans la protection de la biodiversité, bien que des doutes demeurent sur la portée réelle de cet engagement.

Bonne lecture !

# MAPPE



**AMÉRIQUE DU NORD**

**EUROPE**



**AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE  
ET CARAÏBES**



**AFRIQUE**

# MONDE



EURASIE

INDOPACIFIQUE

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

# SOMMAIRE

<b>AFRIQUE</b> .....	8
<i>COP 29 : L'AFRIQUE FACE AU MIRAGE DES PROMESSES CLIMATIQUES</i>	
<b>AMERIQUE DU NORD</b> .....	10
<i>LES IMPACTS DE LA RÉÉLECTION DE TRUMP SUR LA COP 29</i>	
<b>AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES</b> .....	12
<i>JAVIER MILEÏ ET LA COP 29 : UNE HISTOIRE D'ALLIANCE ?</i>	
<b>EURASIE</b> .....	14
<i>LES TALIBANS À LA 29E CONFÉRENCE DES PARTIES (COP 29) : KABOUL FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES</i>	
<b>EUROPE</b> .....	16
<i>LA FRANCE, PIONNIÈRE DANS LA RATIFICATION DU TRAITÉ BBNJ: AVANCÉE HISTORIQUE OU FAÇADE POLITIQUE ?</i>	



## COP 29 : L'AFRIQUE FACE AU MIRAGE DES PROMESSES CLIMATIQUES

Coumba DIALLO

La Conférence mondiale pour le climat, la COP 29 s'est achevée le 24 novembre 2024 à Bakou en Azerbaïdjan avec un accord peu satisfaisant pour les Etats africains qui rentrent chez eux avec un goût amer.

L'objectif premier de cette COP était de trouver un accord sur l'aide au financement de la transition climatique des pays développés vers les pays en développement. En effet, il est communément admis que les Etats-Unis ou l'Europe se sont développés depuis l'ère industrielle avec les énergies fossiles sans se soucier réellement des effets sur le climat. Ainsi, ils seraient responsables du changement climatique et à ce titre, auraient une « dette » envers les pays en développement et l'Afrique en particulier.

Le but de ces pays à Bakou était de mettre à disposition cent milliards par an tandis que pour les délégations africaines, il s'agissait de parvenir à rassembler des sommes plus importantes.

### UN ACCORD FINANCIER DÉFICIENT

Le 23 novembre 2024, à l'issue des négociations, les représentants africains accusent les pays occidentaux de ne pas être à la hauteur des enjeux. Le ministre de l'environnement de la Sierra-Leone affirme en ce sens « *Nous sommes les pays qui sont probablement les plus touchés par le changement climatique, pourtant nos pays n'y ont pas beaucoup contribué.* »

À l'origine de cette exaspération, un projet d'accord bien en deçà des espérances car les occidentaux ont proposé d'augmenter les fonds d'aide à la transition climatique pour les pays plus pauvres de 300 milliards de dollars d'ici 2035 tandis que 1300 milliards de dollars par an étaient demandés. De plus, cet accord ne précisait pas s'il s'agirait de dons ou de prêts alors que bon nombre de pays africains sont déjà surendettés.

Les activistes Mohamed Adow et Claudio Angelo résumant bien la situation : « *Les pays riches obligent les nations en développement à accepter un accord qui ne représente pas de véritables nouveaux fonds, mais qui risque également d'aggraver leur dette.* »

La réaction de nations telle que celle au Tchad ou encore au Nigeria, fut sans appel, la représentante d'Abuja a déploré un financement « *lamentablement faible et dérisoire* ». À la suite de cette proposition inconvenante, pas moins de 350 ONG dont Powershift Africa ont appelé les Etats en développement à quitter la table des négociations affirmant que l'absence d'accord valait mieux qu'un mauvais accord.

Les représentants du Réseau Action Climat, de War on Want et de la Climate Justice Coalition ont également adressé une lettre signée par 156 organisations aux Etats-Unis, à l'Union européenne, au Royaume-Uni, au Canada, au Japon et à d'autres pays développés. « *Nous sommes profondément indignés par le rôle destructeur que vous avez joué dans la création d'un projet de texte de négociation absolument inacceptable en ce dernier jour de la COP 29* », indique cette lettre remise à Trigg Talley, émissaire spécial du président américain pour le climat. Les ONG ont demandé aux pays développés de cesser de fuir leurs responsabilités légales de prendre l'initiative d'abandonner les énergies fossiles en fournissant des fonds publics et des technologies aux pays en développement.

## **DES LIMITES INHÉRENTES AU FONCTIONNEMENT DES COPS**

La somme de 1300 milliards de dollars a été maintenue dans le texte final de l'accord. Celle-ci pourrait être atteinte s'il y avait une participation accrue et obligatoire des puissances industrialisées à l'instar de la Chine, des Émirats Arabes Unis et des entités privées au financement de cette aide. Plusieurs facteurs entravent le bon fonctionnement des mesures prises lors des COPs. De prime abord, l'absence de mesures coercitives repose sur le principe de consensus et de souveraineté des Etats ce qui entrave l'efficacité des engagements. En ce sens, « *les COP, depuis 1995 (...), se succèdent et se ressemblent* ».

## **CONCLUSION**

In fine, l'accord conclu à l'issue de la COP 29 reflète des dissensions profondes entre le Nord et le Sud et particulièrement l'Afrique.

Pour beaucoup d'activistes du continent africain, il faudrait avant tout une reconnaissance explicite de la responsabilité historique des grandes puissances, ceci suivi d'un financement plus robuste et surtout de la mise à disposition de subventions non conditionnés.

La COP 29 a permis de poser des jalons importants, mais les avancées restent insuffisantes au regard de l'urgence climatique. Face à l'ampleur des défis, la pression est désormais sur les gouvernements pour qu'ils traduisent leurs engagements en actions concrètes.

Le prochain rendez-vous, la COP 30 de Belém au Brésil, devra être l'occasion de franchir une nouvelle étape décisive, notamment en matière de transition énergétique et de financements climatiques.

## LES IMPACTS DE LA RÉÉLECTION DE TRUMP SUR LA COP 29

*Benjamin SIGAUD*

### LE RAPPORT INQUIÉTANT DU GIEC

L'accord de la COP 28 engage les 195 parties prenantes à passer de leurs énergies fossiles vers des énergies renouvelables, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ainsi que l'objectif de limiter le réchauffement à +1,5 °C d'ici la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle, conformément aux préconisations scientifiques.

Si les politiques et les engagements climatiques actuels ne sont pas tenus, les températures augmenteront de 3,2 °C d'ici 2100. Selon le GIEC, le réchauffement pourrait atteindre +1,5 °C dès 2030 si aucune mesure n'est prise pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. Le GIEC met en garde contre l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> et les phénomènes climatiques extrêmes, dont les pays en développement seraient les plus vulnérables.

### L'IMPACT DE L'ÉLECTION DE TRUMP SUR LES NÉGOCIATIONS DE LA COP 29

Il est clair que le scrutin a terriblement pesé sur les négociations de l'accord de la COP 29. Donald Trump a promis de revenir sur les subventions aux énergies renouvelables et de sortir à nouveau de l'accord de Paris, qui prévoit une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Avec l'élection de Trump, la diplomatie climatique mondiale doit revoir ses ambitions à la baisse. En effet, la victoire de Trump aura des conséquences importantes sur les négociations de la COP 29 concernant le financement de la transition énergétique.



## L'ACCORD DE BAKOU, UN ACCORD INSUFFISANT

À Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, s'est tenue la COP 29, dont l'accord final a été signé dans la nuit du 23 au 24 novembre 2024. Celui-ci prévoit surtout le statu quo, notamment en ce qui concerne les énergies fossiles. Après 12 jours de prolongation et de négociations, les participants de la 29e conférence des Nations Unies sur le changement climatique ont adopté un accord pour financer la transition énergétique, jugé décevant par de nombreux participants et par les experts des organisations non gouvernementales.

L'accord inclut un certain nombre de mesures, notamment l'augmentation des aides des pays riches aux pays en développement pour financer la transition environnementale. L'accord prévoit "au moins 300 milliards de dollars d'ici 2035", soit trois fois plus que le précédent accord de la COP 15, qui prévoyait 100 milliards de dollars d'aide. Toutefois, cela reste deux fois moins que ce que réclamaient les pays en développement, et cet effort est réduit en tenant compte de l'inflation. Le fonds prévoit un mélange entre fonds publics et investissements privés.

L'une des réclamations des pays occidentaux était d'élargir la liste des États responsables du financement de la responsabilité climatique. Toutefois, Pékin et les pays récemment enrichis n'ont pas prévu de participer au financement de cette responsabilité. L'accord invite tous les pays développés à contribuer financièrement, mais ces aides restent volontaires. Les 45 pays les plus pauvres, se plaignant de ne pas être consultés ni écoutés, ont finalement été convaincus de ne pas bloquer l'accord.

Un des plus grands échecs de cet accord est certainement l'absence de mention de la sortie des énergies fossiles. Ce terme reste une fois de plus tabou, fruit d'une bataille entre les pays producteurs et les lobbies. L'une des priorités de l'Union européenne, combattue par l'Arabie Saoudite, était d'élaborer une feuille de route pour la transition vers la sortie des énergies fossiles.

Cet échec accentue les craintes concernant les négociations sur les plastiques à Busan, faute de consensus, et d'un effort des pays producteurs de pétrole pour faire échouer l'accord.

## JAVIER MILEI ET LA COP 29 : UNE HISTOIRE D'ALLIANCE ?

Julie BOUDJEMAI

Le mercredi 13 novembre 2024, le président argentin, Javier Milei, demandait le retrait de la petite délégation argentine des négociations de la COP29. Selon certains médias, cette décision aurait été prise après un appel téléphonique passé au président américain nouvellement élu, Donald Trump. Il s'agirait aussi de faire passer un message au président français, Emmanuel Macron, considéré comme « *l'un des meneurs de la lutte contre le changement climatique* » selon Clarín (un journal argentin).

### JAVIER MILEI DEMANDE LE RETRAIT DE LA DÉLÉGATION ARGENTINE DE LA COP29

Deux jours après le début de la COP29, le président argentin, Javier Milei, demandait le retrait de la délégation argentine des négociations. Javier Milei est le président de la République argentine depuis le 10 décembre 2023. Il se situe à l'extrême droite de l'échelle politique et se décrit comme ultra-libertarien. Cette année, la Conférence des Parties s'est déroulée à Bakou en Azerbaïdjan du 11 au 27 novembre 2024.

Le président argentin s'oppose aux politiques de lutte contre le réchauffement climatique. Il considère le réchauffement climatique comme un « *cycle de l'histoire* » causé non pas par l'activité humaine mais bien par un cycle naturel. Sa décision de se retirer de la COP29 a provoqué une grande agitation auprès de nombreuses délégations internationales. Cependant, l'an dernier durant la COP28 de Dubaï, le président argentin avait déjà montré son climatoscepticisme en n'envoyant aucune délégation pour terminer les négociations, après sa prise de fonction, deux jours avant la fin de la Conférence des Parties.

Du côté argentin, la nouvelle n'a pas provoqué l'étonnement. Les journalistes indiquent que Javier Milei avait déjà montré son manque d'intérêt pour la cause en n'envoyant qu'une petite délégation pour les négociations à Bakou. Le porte-parole de la présidence indique que cette décision s'inscrivait dans « *une réévaluation de la situation* » du nouveau ministère des Affaires étrangères, sans donner plus de précision. Il est intéressant de rappeler que le climatosceptique Javier Milei avait déjà supprimé le ministère de l'Environnement argentin dans le cadre de son plan de réforme administrative en 2023, estimant que certains ministères « *ne servaient pas à grand-chose* ».



La décision du président pourrait avoir de lourdes conséquences en Argentine car ce pays compte parmi les récipiendaires d'aides pour le développement des énergies renouvelables ou pour faire face aux dégâts causés par les catastrophes climatiques. Une aide que l'Argentine « ne peut se permettre d'ignorer », comme le dit le parti Coalition Civique qui condamne ce retrait.

## LE RETRAIT DE JAVIER MILEI : UN MESSAGE POUR EMMANUEL MACRON ?

La décision de se retirer des négociations ne s'est pas faite au hasard. En effet, Milei savait que, quelques jours plus tard, il rencontrerait Monsieur Macron à Buenos Aires.

Le dimanche 17 novembre 2024, Emmanuel Macron s'est rendu à Buenos Aires afin de soutenir les agriculteurs français opposés à l'accord commercial avec le Mercosur et de tenter de convaincre Monsieur Milei de ne pas adopter de positions unilatérales en matière de climat. Cette réunion a eu lieu la veille du Sommet du G20 au Brésil. Le président français y a alors réaffirmé son opposition à l'accord en l'état et a rappelé qu'il souhaiterait obtenir des garanties sur le respect des normes environnementales et l'intégration de l'Accord de Paris dans le texte.

Cependant, souhaitant réaffirmer son attachement à Donald Trump, président nouvellement élu, Milei ira-t-il jusqu'à se retirer des Accords de Paris de 2015, comme l'a fait son homologue américain en 2017 ?

Bien qu'à la COP28 de Dubaï l'Argentine ait indiqué vouloir rester dans les Accords de Paris, il semblerait qu'un an plus tard cette décision soit remise en question par le nouveau président argentin. Toutefois, il semblerait que cette décision ne puisse pas se faire du jour au lendemain, car Milei aura besoin de l'approbation du Parlement. En effet, en Argentine, les traités internationaux ratifiés par le pays ont un statut constitutionnel. Ainsi, dans ce pays en crise politique, il semble peu probable qu'un scénario comme celui-ci se produise.

## LE COUP DE « TRONÇONNEUSE » DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES

Le 26 novembre, Javier Milei a annoncé sur son compte X qu'il poursuivra son plan de réforme administrative de 2023. Il indique qu'il coupera à la « tronçonneuse » dans les dépenses publiques. Il maintiendra alors sa politique d'austérité, qui a déjà conduit à la suppression de 33000 emplois en moins d'un an.

## LES TALIBANS À LA 29 E CONFÉRENCE DES PARTIES : KABOUL FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

Théo ALEJANDRE

Il n'est pas nécessaire de rappeler que le monde fait face depuis plusieurs années aux conséquences du changement climatique, parmi lesquelles une aggravation annoncée des phénomènes climatiques extrêmes. On observe une augmentation statistiquement significative des catastrophes naturelles dont l'origine est, pour une part importante, liée à l'activité humaine.

### DES CATASTROPHES PLUS NOMBREUSES

De 1980 à nos jours, l'organisme de statistiques Statista, connu pour fournir des données globales à long terme sur de nombreux sujets, dont le climat, note ainsi dans un article de juin 2024 – citant lui-même une base de données internationale sur les catastrophes – que « *plus de 12 000 catastrophes naturelles (hors séismes) et phénomènes météorologiques extrêmes [ont été recensés] dans le monde entre 1980 et 2023, dont les deux tiers environ au cours du XXIe siècle seulement* ».

Face à une telle situation, bien que l'ensemble de la population mondiale soit touchée, ainsi que de nombreux secteurs fondamentaux de nos sociétés, tous ne sont pas égaux face aux conséquences de ces phénomènes.

### UN PAYS ENCLAVÉ SUJET AUX ALÉAS NATURELS

Ainsi, l'Afghanistan, pays enclavé entre le Tadjikistan, l'Iran, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, la Chine et le Pakistan (soit plus de 5 529 km de frontières terrestres), subit depuis plusieurs années les conséquences de ces catastrophes naturelles. Cité par les Nations Unies comme le 6e pays le plus vulnérable face au changement climatique dans le monde, le pays a connu plusieurs épisodes majeurs qui ont durement impacté sa population civile.

Pour la seule année 2024, le pays a connu, en avril, de fortes pluies ayant causé la mort de 70 personnes. En mai, des crues ont emporté la vie de 300 personnes supplémentaires dans la province de Baghlān (nord-est du pays). Puis, en juillet, des inondations ont tué une quarantaine de personnes dans la province de Nangarhār, frontalière du Pakistan.

Tout cela alors que le pays se remet à peine des terribles tremblements de terre survenus entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024, dans une nation qui ne dispose pas des infrastructures de santé ou de gestion nécessaires pour répondre efficacement à de telles crises.

Sans même évoquer les déboires politiques des dernières décennies, marquées par des conflits ayant causé des centaines de milliers de morts dans la région, l'Afghanistan subit également l'isolement international consécutif au retour des Talibans en 2021.

## COP29 : UN RETOUR DES TALIBANS SUR LA SCÈNE DIPLOMATIQUE ?

Être isolé ne signifie pas être complètement coupé du monde. Trois pays reconnaissent aujourd'hui officiellement le gouvernement taliban de Kaboul, et plusieurs autres, comme la Russie, ont accepté d'ouvrir ou de rouvrir des ambassades et des services diplomatiques en 2022. Les relations bilatérales et multilatérales n'ont donc pas complètement cessé, bien qu'elles aient été fortement réduites depuis le départ des Occidentaux en 2021.

Dans ce contexte international complexe, la participation des Talibans à la 29e Conférence des parties (COP29), qui se tient cette année à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre 2024, apparaît comme une surprise.

En 2015, alors sous un régime républicain soutenu par l'Occident, l'Afghanistan avait signé les accords de Paris fixant l'objectif de limiter le réchauffement mondial à +1,5 °C d'ici la fin du siècle. Ces promesses s'avèrent toutefois difficilement applicables dans un pays en crise permanente, dont les émissions de gaz à effet de serre restent très faibles par rapport à certains voisins, notamment la Chine. Absente des précédentes conférences depuis le retour au pouvoir des Talibans, la diplomatie afghane s'était plainte de cette exclusion, plaidant, comme le rapporte le journal *Le Monde* citant l'AFP : « *Nous appelons la communauté internationale à ne pas lier les questions de changement climatique à la politique* ».

Une certaine détresse semble donc peser sur le régime, qui peine à faire face en solitaire aux conséquences climatiques mondiales. Le pays a besoin de fonds internationaux pour venir en aide aux populations sinistrées et renforcer ses capacités à répondre aux phénomènes climatiques extrêmes. Mais sera-t-il entendu par la communauté internationale ?

Cet appel à l'aide soulève des interrogations cruciales pour l'avenir des relations internationales, notamment sur la question écologique. Les grandes puissances occidentales viendront-elles en aide à un pays aussi isolé diplomatiquement que l'Afghanistan, qui viole par ailleurs constamment les droits humains ? Les autres grandes puissances, comme la Chine, prendront-elles en compte la voix d'un pays marginalisé mais parmi les plus touchés au monde par le changement climatique, lorsque cela pourrait aller à l'encontre de leurs propres intérêts de développement ?

Sans réponse claire à ces questions, la participation des Talibans à une conférence majeure comme la COP prouve que le pays est un peu plus écouté. L'existence de facto du gouvernement taliban pourrait ainsi se renforcer de jure.

Enfin, malgré tout, la lutte contre le changement climatique reste une problématique à laquelle il est impossible de répondre uniquement à l'échelle nationale ou régionale. Elle nécessite la coopération internationale de toutes les puissances et acteurs de la scène mondiale.

## LA FRANCE, PIONNIÈRE DANS LA RATIFICATION DU TRAITÉ BBNJ : AVANCÉE HISTORIQUE OU FAÇADE POLITIQUE ?

Nina LAFON

Le 5 novembre 2024, la France a marqué l'histoire en étant le premier pays membre de l'UE à avoir ratifié le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ). En ce sens, la France donne le ton aux autres États membres, les incitant à faire de même, et maintenant ainsi son rôle de leader au sein de l'UE. En étant le premier pays à ratifier ce traité historique, la France montre sa volonté d'être un acteur incontournable dans le secteur de la protection de la biodiversité marine, remplissant ainsi son rôle de bon élève de l'ONU.



**THE LAW  
OF THE SEA**

### QU'EST-CE QUE LE TRAITÉ BBNJ ?

Ce traité, aussi appelé « traité de la haute mer » ou traité BBNJ pour Biological Diversity of Areas Beyond National Jurisdiction, est un traité s'inscrivant dans une longue lignée d'accords. Vieux de quatre décennies (1982), le traité BBNJ est né de la décision des Nations Unies d'établir un cadre juridique pour la gouvernance océanique, car jusqu'à présent, aucune mesure n'avait été réellement mise en place. En 2023, et ceci après plus d'une vingtaine d'années de pourparlers, l'ONU et ses pays membres ont décidé d'adopter un accord sur la protection de la biodiversité marine : le fameux accord BBNJ. Faisant suite au cadre juridique de 1982, le traité BBNJ vise à protéger et réguler l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones maritimes internationales. Ce qui fait sa particularité, c'est son aspect novateur et inédit. En effet, ce traité aborde des aspects qui n'ont jamais été réglementés par des institutions existantes. Il est une véritable avancée en matière de gouvernance maritime et de droit international de la mer.

De manière synthétique, ce traité permet une internationalisation complète des enjeux environnementaux. Avec sa création, un cadre juridique global est mis en place afin d'encadrer toutes les activités humaines en haute mer. La haute mer, aussi appelée eaux internationales, est la zone se situant en dehors des zones économiques exclusives (ZEE) des États. De plus, l'un des gros enjeux de ce traité est le partage équitable des ressources génétiques marines. Cela signifie qu'une gestion collaborative entre tous les pays est prévue, évitant ainsi les inégalités entre les États et, surtout, évitant le monopole de quelques gros acteurs puissants sur les ressources. Enfin, le point essentiel du traité est la création d'aires marines protégées (AMP), permettant la conservation et la protection des écosystèmes marins, souvent en proie aux dangers de l'activité humaine.

L'ONU, avec la création de ce traité, a ainsi entériné son objectif dit de « 30 pour 30 ». Ce dernier vise tout simplement à protéger au moins 30 % des océans de la planète d'ici 2030 par le biais des AMP.

## LES AMP : ENJEUX ET LIMITES

Ces AMP, dont l'existence reste parfois méconnue, représentent 60 % de la surface totale des océans, ce qui correspond à près de la moitié du globe. Ces espaces n'étant soumis à aucune juridiction nationale, les AMP sont souvent victimes d'une surexploitation due à la pêche industrielle, au transport maritime ou encore à l'extraction des fonds marins. Ces enjeux importants menacent alors cruellement la biodiversité marine. Elles représentent, à ce jour, l'un des outils les plus efficaces que nous possédons pour protéger la biodiversité marine.

En France, les AMP portent plusieurs noms et remplissent plusieurs fonctions. Les parcs nationaux (Calanques), les réserves naturelles ou encore les parcs naturels marins (Mer de Corail) sont des aires maritimes protégées. Leurs fonctions sont nombreuses et peuvent inclure l'activité humaine comme le tourisme et la pêche. Les AMP de l'Hexagone ne représentent que 5 % du total des AMP françaises, puisque c'est la Nouvelle-Calédonie qui concentre la majorité, avec 58 % du total des AMP. Le parc naturel de la Mer de Corail, par exemple, représente à lui tout seul les trois cinquièmes des AMP françaises.

Dans sa quête de protection des océans à 30 % d'ici 2030, l'ONU avance au ralenti. Aujourd'hui, 8 % de la surface des océans est couverte par une aire marine, et seulement 3 % l'est de façon stricte. Car oui, protéger une aire marine ne veut pas dire qu'elle l'est de façon totalement stricte. Ce qu'on appelle les AMP strictes désigne des zones où aucune activité humaine telle que la pêche ou le tourisme n'est permise. Sur les 86 % des AMP européennes, seulement 1 % de ces zones sont protégées de manière stricte. Un chiffre qui paraît dérisoire, surtout quand on sait que le chalutage est toujours permis dans les aires maritimes protégées européennes. Ce phénomène porte un nom : celui des « aires maritimes protégées papier ». En théorie, les gouvernements décident de créer des AMP, mais dans la pratique, ces zones restent souvent symboliques, car rien de concret n'est fait. Elles se limitent à une protection uniquement sur papier, puisque la pêche intensive y est toujours permise, comme c'est le cas en Europe. La protection des AMP ainsi que leur efficacité sont donc de plus en plus remises en doute.

## L'ENGAGEMENT FRANÇAIS

Par la ratification de ce traité, la France se montre comme l'un des pays les plus engagés. Elle réaffirme ainsi son engagement politique ambitieux en faveur de la protection de l'environnement marin, au profit des générations actuelles et surtout futures, et de l'ensemble de l'humanité. Dans sa quête de protection de l'océan, la France en a déjà fait beaucoup, puisqu'en 2021, elle a accueilli à Brest la Commission européenne de la Coalition de Haute Ambition BBNJ, lors du One Ocean Summit, afin de réunir les États membres et de les mobiliser autour de projets ambitieux sur la protection marine. Un événement des plus réussis, puisque 52 pays ont rejoint l'initiative menée par la France. Elle accueillera aussi, en 2025, la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) à Nice.

Cependant, et ce malgré de nombreuses tentatives de la France pour pousser ses voisins européens à ratifier le traité BBNJ, seulement Monaco a suivi la démarche pour l'instant. Sur les 60 ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur du traité, seulement 14 pays répondent présent. Il est à espérer que ce nombre augmente dans les mois à venir.

## LA FRANCE EST-ELLE PARFAITE ?

Malgré des efforts considérables, la France fait malheureusement pâle figure. Lors du One Ocean Summit à Brest, le président Emmanuel Macron a affirmé que la France protégeait environ 33 % de ses eaux territoriales. Un chiffre qui paraît excellent, mais qui camoufle cependant une triste vérité : la répartition inégale des AMP.

En France, uniquement 4 % des AMP sont sous protection stricte, avec une grande majorité présente en terres australes, représentant d'ailleurs 1,5 million de km<sup>2</sup>. Une donnée (4 %) qui, hélas, laisse penser que la création d'aires protégées à la française n'est là que pour remplir les objectifs internationaux et apparaître ainsi comme le leader de la protection des océans. Les AMP françaises font partie de « *la catégorie des AMP qui ne protègent pas grand-chose* », selon le chercheur Joachim Claudet, écologue et directeur de recherche au CNRS au Criobe.

La situation est d'autant plus préoccupante que la pratique du chalutage de fond n'a pas été interdite dans les aires marines françaises. Le chalutage est une technique de pêche tristement connue pour sa destruction massive des fonds marins. Elle consiste à racler le fond de l'océan avec un filet de pêche, emportant ainsi tout sur son passage. Ainsi, bien que les valeurs de protection de la biodiversité marine soient promues, la persistance de l'utilisation de cette pratique, révèle une forte incohérence. Selon l'association Bloom, « *la France a l'aire marine la plus chalutée* ». Un record dans l'Union européenne, où la France se positionne dans le trio de tête, accompagnée de l'Italie et de l'Espagne, des États où le chalutage est aussi le plus pratiqué. La France possède donc des AMP qui sont contraires aux normes internationales.

## QUE PEUT-ON EN CONCLURE ?

Pour l'instant, aucune conclusion hâtive n'est à tirer, hormis celle de dire que c'est une grande avancée, que certains qualifient même « *d'historique* ». L'avenir du traité BBNJ réside dans la rapidité des autres États à le ratifier et son efficacité sera prouvée une fois mise en œuvre efficacement. À l'échelle globale, le traité BBNJ est un poids en plus dans la balance des objectifs de protection de 30 % des océans d'ici 2030. La limite du traité réside dans son risque de rester uniquement un symbole ou un levier, si aucun suivi n'est ensuite mis en œuvre pour assurer sa pérennité.

À l'échelle française, la ratification démontre un réel engagement français, qui doit impérativement être soutenu par des actions concrètes et respectueuses de l'environnement, afin de ne pas rester une simple démarche stratégique internationale. Un constat français est donc à faire, et ce dernier n'est pas des plus réjouissants. Les AMP françaises sont factuellement un échec, mais la ratification du traité BBNJ laisse à penser à la bonne volonté du gouvernement français d'améliorer l'avenir des eaux internationales et territoriales.

# SOURCES ARTICLES

## [AFRIQUE] COP 29: L'AFRIQUE FACE AU MIRAGE DES PROMESSES CLIMATIQUES

“COP 29 UN Climate Conference Agrees to Triple Finance to Developing Countries, Protecting Lives and Livelihoods”, United Nations Climate Change, 24 novembre 2024, <https://unfccc.int/news/cop29-un-climate-conference-agrees-to-triple-finance-to-developing-countries-protecting-lives-and>

COUTEAU Frédéric, “La COP 29 une immense déception pour l’Afrique”, RFI, 25 novembre 2024, <https://rfi.my/BAC4>

France 24, “Un accord financier jugé insuffisant par les pays du SUD”, Boursorama, 24 novembre 2024, <https://www.boursorama.com/videos/actualites/cop-29-un-accord-financier-juge-insuffisant-par-les-pays-du-sud-391adab567685b1de6ab63945dc2b885>

MATHIEU François, “ Cop 29 : Désillusion”, La Libre, 24 novembre 2024, <https://nouveau-europresse-com.ezscd.univ-lyon3.fr/Document/View?viewEvent=1&docRefId=0&docName=news%C2%B720241125%C2%B7BLI%C2%B7340ac589-8128-449f-b18d-13075a414ffd&docIndex=14>

Reuters, “Une fin de COP marquée par la colère des pays en développement et des ONG”, La tribune, 23 novembre 2024, <https://www.latribune.fr/climat/energie-environnement/des-ong-appellent-134-pays-a-quitter-la-cop-si-rien-de-fort-n-est-fait-1012085.html>

SULTAN Benjamin, “COP 29 : des milliards pour le climat, c’est beaucoup mais c’est bien peu”, The Conversation, 24 novembre 2024, <https://theconversation.com/cop29-des-milliards-pour-le-climat-cest-beaucoup-mais-cest-bien-peu-244495>

“Une COP à bas coût pour l’Afrique, 25 novembre 2024”, France 24, décembre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=UOgITxlu1xk&t=25s>

## [AMÉRIQUE DU NORD] LES IMPACTS DE LA RÉÉLECTION DE TRUMP SUR LA COP 29

AFP, “COP 29 : on vous résume ce que contient l'accord signé à Bakou”, France TV Info, 24 novembre 2024, [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/cop/cop\\_29-on-vous-résume-ce-que-contient-l'accord-signé-à-bakou\\_6916475.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/cop/cop_29-on-vous-résume-ce-que-contient-l'accord-signé-à-bakou_6916475.html)

BPI média., “Dernier rapport du GIEC : le résumé en 10 points clés”, BPI France, 25 octobre 2024, <https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-dossiers/dernier-rapport-du-giec-le-resume-en-10-points-cles#composition-du-giec-un-groupe-d-experts-sur-le-c>

SCIGACZ Marie-Adélaïde, “Élection de Donald Trump : quelles conséquences pour la COP29 et les négociations sur le climat ?”, France TV Info, 10 novembre 2024, [https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/election-de-donald-trump-quelles-consequences-pour-la-cop29-et-les-negociations-sur-le-climat\\_6887405.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/election-de-donald-trump-quelles-consequences-pour-la-cop29-et-les-negociations-sur-le-climat_6887405.html)

## [AMÉRIQUE DU SUD] Javier Mileï et la COP29 : une histoire d'alliance ?

« Argentine : Javier Milei promet davantage de « tronçonneuse » dans les dépenses publiques en 2025 », BFMTV, 27 novembre 2024, [https://www.bfmtv.com/economie/international/argentine-javier-milei-promet-davantage-de-tronconneuse-dans-les-depenses-publiques-en-2025\\_AD-202411270127.html](https://www.bfmtv.com/economie/international/argentine-javier-milei-promet-davantage-de-tronconneuse-dans-les-depenses-publiques-en-2025_AD-202411270127.html)

AVALOS Sonia, « Milei le climatosceptique pourrait-il aller jusqu'à retirer l'Argentine de l'Accord de Paris? », Le Devoir, 15 novembre 2024, <https://www.ledevoir.com/monde/ameriques/823841/milei-climatosceptique-pourrait-il-aller-jusqu-retirer-argentine-accord-paris>

AFP, « En Argentine, Emmanuel Macron défend auprès de Milei les accords climatiques et les agriculteurs français », Europe 1, 17 novembre 2024, <https://www.europe1.fr/international/en-argentine-emmanuel-macron-defend-aupres-de-milei-les-accords-climatiques-et-les-agriculteurs-francais-4279555>

« COP29: L'Argentine fait marche arrière et se retire », Industire MA, 14 novembre 2024, <https://industries.ma/cop29-largentine-fait-marche-arriere-et-se-retire/>

DOGAN Sinan, « La délégation argentine quitte la COP29 sur instruction de son président, Javier Milei », Le Monde, 15 novembre 2024, <https://www.aa.com.tr/fr/monde/la-d%C3%A9l%C3%A9gation-argentine-quitte-la-cop29-sur-instruction-de-son-pr%C3%A9sident-javier-milei/3394223>

« La délégation argentine quitte la COP29 sur instruction de son président, Javier Milei », Nouvelle Aube, 15 novembre 2024, <https://www.yenisafak.com/fr/international/cop29-javier-milei-retire-la-delegation-argentine-apres-un-echange-avec-donald-trump-35627>

« Les négociateurs argentins sommés de quitter la COP29 », Courrier International, 13 novembre 2024, [https://www.courrierinternational.com/article/diplomatie-les-negociateurs-argentins-sommes-de-quitter-la-cop29\\_224492](https://www.courrierinternational.com/article/diplomatie-les-negociateurs-argentins-sommes-de-quitter-la-cop29_224492)

MARTIN Juliette, « COP29 : L'Argentine sommée de retirer ses négociateurs de la diplomatie internationale », Revue Internationale, 16 novembre 2024, <https://www.revue-internationale.com/cop29-largentine-somme-de-retirer-ses-negociateurs-de-la-diplomatie-internationale/>

NIEBIESKIKWIAT Natasha, « Javier Milei ordenó retirar a la misión argentina de la cumbre de cambio climático », Clarin, 13 novembre 2024, [https://www.clarin.com/economia/javier-milei-ordeno-retirar-mision-argentina-cumbre-cambio-climatico\\_0\\_SXBX8zKWOA.html?srsId=https://www.clarin.com/economia/javier-milei-ordeno-retirar-mision-argentina-cumbre-cambio-climatico\\_0\\_SXBX8zKWOA.html?srsId=AfmBOooDiblaJvtCurI9Qclka2O2WFKoHo3KgPil8MA6szqlHe0oAQg](https://www.clarin.com/economia/javier-milei-ordeno-retirar-mision-argentina-cumbre-cambio-climatico_0_SXBX8zKWOA.html?srsId=https://www.clarin.com/economia/javier-milei-ordeno-retirar-mision-argentina-cumbre-cambio-climatico_0_SXBX8zKWOA.html?srsId=AfmBOooDiblaJvtCurI9Qclka2O2WFKoHo3KgPil8MA6szqlHe0oAQg)

## [EURASIE] Les Talibans à la 29e Conférence des parties (COP29) : Kaboul face aux risques climatiques

AFP, « COP29 : l'Afghanistan sera présent, une première depuis le retour au pouvoir des Talibans en 2021 », Le Monde, 9 novembre 2024, <https://tinyurl.com/htjbs4bk>

AFP, « Afghanistan : les crues font plus de 300 morts dans la seule province du Baghlan », Libération, 11 mai 2024, <https://tinyurl.com/yc3x63h9>

ARASU Sibi, « L'Afghanistan à la COP29, une première depuis le retour au pouvoir des Talibans », LE DEVOIR, 11 novembre 2024, <https://tinyurl.com/bdfkn2kd>

GAUDIAUT Tristan, « Vers une amplification des phénomènes météorologiques extrêmes ? », Statista, 25 juin 2024, <https://tinyurl.com/yc2pn5jf>

KHALIQ KHALIQ Riyaz, « Les inondations meurtrières font au moins 40 morts en Afghanistan », Anadolu Agency, 16 juillet 2024, <https://tinyurl.com/2shvnsjv>

ONU info, « après 4 séismes en 10 jours, l'Afghanistan confronté à une montagne de défis », Organisation des Nations Unies, 16 octobre 2023, <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1139702>

Organisation des Nations Unies, « Trouver un terrain d'entente dans la lutte contre le changement climatique en Afghanistan », Groupes des nations unies pour le développement durable, publié le 8 novembre 2022, <https://tinyurl.com/2mwmupyn>

« Plus de 70 morts en Afghanistan et au Pakistan à cause de pluies torrentielles », Courrier international, 15 avril 2024, <https://tinyurl.com/mssmts4>

## **[EUROPE] LA FRANCE, PIONNIÈRE DANS LA RATIFICATION DU TRAITÉ BBNJ : AVANCÉE HISTORIQUE OU FAÇADE POLITIQUE ?**

CROISNIER Camille, "Aires marines protégées : seulement un tiers sont efficaces (et c'est pire en France)", France Inter, 9 mai 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/camille-passe-au-vert/camille-passe-au-vert-du-jeudi-09-mai-2024-4028543>

La Rédaction, "La France ratifie le traité sur la protection de la haute mer", Vie Publique, 14 novembre 2024, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/296040-la-france-ratifie-le-traite-sur-la-haute-mer-biodiversite>

"Palmarès européen : la France a l'aire marine « protégée » la plus chahutée", Bloom association, 26 mars 2024, <https://bloomassociation.org/palmares-europeen-la-france-a-laire-marine-protegee-la-plus-chalutee/>

SEGUIN Raphael, "Les aires marines protégées : comment réellement protéger l'océan ?", Bon pote, 16 novembre 2023, [https://bonpote.com/les-aires-marines-protegees-comment-reellement-proteger-locean/#Est-ce\\_que\\_les\\_aires\\_marines\\_protegees\\_fonctionnent\\_vraiment](https://bonpote.com/les-aires-marines-protegees-comment-reellement-proteger-locean/#Est-ce_que_les_aires_marines_protegees_fonctionnent_vraiment)

"Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ)", mer.gouv, 6 janvier 2025, <https://www.mer.gouv.fr/traite-international-pour-la-protection-de-la-haute-mer-et-de-la-biodiversite-marine-bbnj>

VALO Martine, "Les aires marines européennes ne sont pas protégées de la pêche au chalut", Le Monde, 26 mars 2024, [https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/03/26/les-aires-marines-europeennes-ne-sont-pas-protegees-de-la-peche-au-chalut\\_6224217\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/03/26/les-aires-marines-europeennes-ne-sont-pas-protegees-de-la-peche-au-chalut_6224217_3244.html)

# SOURCES IMAGES

## **[AMÉRIQUE DU NORD] LES IMPACTS DE LA RÉÉLECTION DE TRUMP SUR LA COP 29**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : The Presidential Press and Information Office of Azerbaijan / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:%D0%A1%D0%B0%D0%BC%D0%BC%D0%B8%D1%82\\_%D0%BB%D0%B8%D0%B4%D0%B5%D1%80%D0%BE%D0%B2\\_COP29\\_12\\_%D0%BD%D0%BE%D1%8F%D0%B1%D1%80%D1%8F\\_2024\\_%28cropped%29.jpg\\_](https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:%D0%A1%D0%B0%D0%BC%D0%BC%D0%B8%D1%82_%D0%BB%D0%B8%D0%B4%D0%B5%D1%80%D0%BE%D0%B2_COP29_12_%D0%BD%D0%BE%D1%8F%D0%B1%D1%80%D1%8F_2024_%28cropped%29.jpg_)

## **[AMÉRIQUE DU SUD] JAVIER MILEÍ ET LA COP29 : UNE HISTOIRE D'ALLIANCE ?**

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Cancillería Argentina / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Javier\\_Milei\\_en\\_el\\_Sal%C3%B3n\\_Blanco\\_2\\_%28cropped%29\\_%282%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Javier_Milei_en_el_Sal%C3%B3n_Blanco_2_%28cropped%29_%282%29.jpg)

Source : Wikimedia Commons / Copyright : IAEA Imagebank / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:COP29\\_Behind\\_the\\_Scens\\_Day\\_1\\_%28cop29a6082%29\\_%2854131815778%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:COP29_Behind_the_Scens_Day_1_%28cop29a6082%29_%2854131815778%29.jpg)

## **[EUROPE] LA FRANCE, PIONNIÈRE DANS LA RATIFICATION DU TRAITÉ BBNJ : AVANCÉE HISTORIQUE OU FAÇADE POLITIQUE ?**

Source: Wikimedia Commons / Copyright : UNCLOS / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UNCLOS\\_logo.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UNCLOS_logo.svg)

